



DÉCLARATION AU NOM DE LA COMMUNAUTÉ DES CARAÏBES (CARICOM) SUR L'ORGANISATION DES TRAVAUX DE LA CINQUIÈME COMMISSION À LA PREMIÈRE PARTIE DE LA SOIXANTE-DOUZIÈME SESSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES (NEW YORK, 5 SEPTEMBRE 2017)

Monsieur le président,

J'ai l'honneur de prononcer cette déclaration au nom des quatorze (14) États membres de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) à l'occasion de la première réunion officielle de la Cinquième Commission pendant la soixante-douzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Monsieur le président,

La CARICOM vous félicite pour votre élection en tant que Président de la Cinquième Commission. Ces félicitations s'étendent également aux autres membres du Bureau. La CARICOM souhaite vous assurer de sa pleine collaboration pour le plein succès de nos travaux sous votre compétente direction et votre habile leadership, au cours de la 72e session.

La CARICOM exprime sa gratitude à votre prédécesseur, Madame l'Ambassadeur Rhonda King, Représentant permanent de Saint-Vincent-et-les Grenadines auprès des Nations Unies, pour la manière extraordinaire, impartiale et exemplaire dont elle a su guider nos travaux au cours de la dernière session. Elle remercie également les autres membres du Bureau pour l'excellent travail accompli lors de la 71e session.

La CARICOM salue la présence de Mme Bettina Tucci Bartsiotas, Secrétaire générale adjointe, Contrôleur, Bureau de la planification des programmes, du Budget et des Comptes (OPPBA), et M. Carlos Ruiz Massieu, Président du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB). La Communauté réitère son appréciation pour le travail inestimable accompli par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB), ainsi que le Secrétariat pour son appui aux travaux de la Cinquième Commission. Elle attend avec impatience de pouvoir compter sur eux au cours de cette session.

La CARICOM s'associe pleinement à la déclaration faite par le distingué représentant de l'Équateur au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Monsieur le président,

La CARICOM remercie le Bureau et le Secrétariat pour la préparation du programme de travail et le statut de la préparation de la documentation décrite dans le document **A / C.5 / 72/1** qui, selon nous, sera révisé et ajusté au cours des délibérations pour refléter l'état d'avancement des travaux et la priorité de la Commission.

La CARICOM a noté que la Cinquième Commission aura à tenir compte de nombreux rapports dans environ 3 mois sur plusieurs points de l'ordre du jour et un certain nombre de sujets importants. La CARICOM a également pris note avec satisfaction que plusieurs de ces documents ont été publiés à ce jour.

À cet égard, la CARICOM souhaite encourager les efforts continus de toutes les parties prenantes pour que les rapports restants soient publiés à temps, afin de faciliter le bon déroulement des travaux de la Cinquième Commission.

À la lumière du programme de travail de la Commission, la CARICOM réitère, une fois de plus, que le retard dans la délivrance de la documentation dans toutes les langues officielles conformément au Règlement intérieur de l'Assemblée générale, peut affecter gravement le travail de la Commission.

Monsieur le président,

La CARICOM reste déterminée à examiner de manière approfondie les points attribués à la Commission et espère que le temps nécessaire sera consacré aux points importants de l'ordre du jour pour qu'ils soient pleinement pris en compte afin d'assurer une conclusion fructueuse.

Au cours de cette session, la CARICOM accordera une attention particulière aux points suivants, le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019, les propositions du Secrétaire général sur la réforme de la gestion et les questions particulières connexes, y compris la restructuration du Haut-Commissariat pour Les droits de l'homme (HCDH), le système de retraite, le financement de la Mission des Nations Unies pour le soutien de la justice en Haïti, les projets d'immobilisations des commissions économiques et le Plan stratégique du patrimoine (SHP) du Bureau des Nations Unies à Genève (ONUG).

Monsieur le président,

La CARICOM souhaite réaffirmer le principe de la conduite des négociations d'une manière ouverte, inclusive et transparente. Il appartient à la responsabilité collective des États membres de prendre des décisions utiles à l'Organisation dans son ensemble, et qui lui permettront d'exécuter efficacement ses mandats.

Pour terminer, la CARICOM vous assure de sa coopération et de son engagement constructif, pour un résultat positif de cette session.

Je vous remercie, Monsieur le président.